

PROGRAMMATION D'ÉTÉ POUR LA MDJ - L'ADOMISSILE

Cet été, les jeunes de 12 ans à 17 ans pourront profiter de la Maison des Jeunes de Saint-Rémi à partir de **13h00**, les **mardis, mercredis et jeudis** et à partir de **16h00 les lundis et vendredis**. Ce nouvel horaire sera effectif à compter de juillet. Quelques exceptions s'appliquent lors de nos sorties à l'extérieur. Voici un aperçu de nos sorties qui sont toujours populaires, dynamiques et divertissantes:

Juin

- Le 23 juin: Kiosque pour la Fête Nationale
- Le 26 juin : Mini Grandeur Nature
- Le 28 juin : Festival des arts de la rue

Août

- Du 20 juillet au 4 août : La MDJ sera fermée
- Le 12 août : Paint-ball
- Les 23-24 et 25 août : Grandeur Nature

Juillet

- Le 4 juillet : La Ronde
- Les 10-11 et 12 juillet : Camp d'été
- Le 19 juillet : Plage

Pour plus d'informations sur nos activités ou pour des inscriptions, rendez-vous sur notre site Internet au www.adomissile.com, par téléphone au **450 454-6657** ou en personne au 100, rue de la Gare.

Rappel des activités des organismes

BESOIN D'UN PETIT «COUP DE POUCE»

CET ÉTÉ

Pour une 12^{ième} année consécutive, du **début juillet à la fin août**, la Coopérative jeunesse de services sera de nouveau en poste pour vous. Ce sont des jeunes de 14 à 17 ans qui peuvent vous aider pour vos menus travaux, tels que: gardiennage, entretien ménager et paysager, peinture extérieure, etc. N'hésitez pas à contacter le Carrefour jeunesse-emploi au **450 454-5814**, par courriel au info-stremi@cjehuntingdon ou nous visiter au 18, rue de l'Église.

MINI GRANDEUR NATURE (GN) DE LA MAISON DES JEUNES

Le 26 juin aura lieu le mini grandeur nature. Activités physiques et jeux de rôle, idéal pour les débutants qui veulent tenter l'expérience ou explorer un personnage. Coût: 7\$. Cet événement aura lieu à Sainte-Clotilde de 13h00 à 22h00. La MDJ peut vous aider dans la confection de votre costume et le choix du personnage. Informations: **450 454-6657**.

PÈLERINAGE

Le Cercle de Fermières de Saint-Rémi organise son pèlerinage annuel à Sainte-Anne-de-Beaupré le **lundi 22 juillet**. Départ à **6h45** au stationnement de l'église. Coût: 32\$. Réservation: Louise Trudeau-Lefrançois au **450 454-6172**. Bienvenue à tous.

CLUB D'ÉCHANGES SCOLAIRES

L'été vient à peine de commencer qu'une autre rentrée scolaire se prépare. Afin de donner la chance aux enfants de familles dans le besoin de commencer l'école avec tous les effets nécessaires, nous avons besoin de vos articles scolaires usagés ou en surplus. Le Centre de solidarité familial Sourire sans Fin distribue des effets scolaires aux familles démunies de notre région. Vous pouvez apporter le matériel à la Boutique du Bambin de Sourire sans Fin au 2-A, rue Sainte-Famille ou vérifier dans votre école si vous avez une boîte à cet effet. Pour de plus amples renseignements, contactez-nous au **450 454-5747**.



L'ÉCHO DE SAINT-RÉMI

LE 21 JUIN 2013

VOL. 17 NO. 24

LA VILLE VOUS INFORME

OUVERTURE OFFICIELLE DU PARC DES PIRATES



Le **vendredi 5 juillet**, toute la famille est invitée à venir rigoler et se divertir au Parc des pirates. Présentée beau temps, mauvais temps, cette emballante soirée consacrée exclusivement aux enfants vous réserve encore bien des surprises!

Pour ce lancement officiel, l'équipe de la Ville de Saint-Rémi a confié à un incroyable clan de pirates le soin d'animer les enfants et toute la famille pendant la soirée! Dans un décor fantastique où pirates et corsaires se donneront la réplique, les visiteurs auront la chance d'assister à du théâtre ambulant et à un grand spectacle familial à 19h00. Animation continue, chansons et batailles épiques seront au rendez-vous avec la troupe de comédiens des *Piratesques aventures du Capitaine Jack*! Préparez-vous à vous faire initier aux coutumes des terribles pirates et à développer votre pied marin...

ATTENTION : Toute la famille est d'ailleurs invitée à se déguiser de ses plus beaux atours «piratesques» : des prix seront attribués aux plus beaux costumes ! Alors laissez aller votre imagination et... à l'abordage !

Animation, maquillage, sculptures de ballons... Toutes les raisons sont bonnes pour venir s'amuser en famille. D'autant plus que c'est le moment idéal pour venir découvrir ou redécouvrir toutes les nouveautés mises en place depuis 2012, dont le bateau pirate géant, les jeux d'eau, une nouvelle aire de balançoires et l'impressionnant château à deux tours. En cas de mauvais temps, toutes nos activités seront présentées.

L'OUVERTURE OFFICIELLE AURA LIEU À 18H00, SOYEZ PRÉSENTS POUR LA PHOTO !

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE EN RAISON DE LA FÊTE NATIONALE

Veillez noter que le samedi 22 juin, la bibliothèque municipale sera ouverte selon l'horaire habituel, de 13h00 à 16h00, malgré les préparatifs pour la Fête nationale qui se dérouleront aux abords du centre communautaire.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

08/07/2013 - 20h00

PROCHAINES SÉANCES DE LA COUR MUNICIPALE

21/08/2013

14h00 et 18h00

MAIRIE

450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi (Québec)
J0L 2L0
Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8h00 à 12h00 et de
13h00 à 16h30
Vendredi de 8h00 à 13h00

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture
du mardi au vendredi
de 14h00 à 21h00
Samedi de 13h00 à 16h00

ÉCOCENTRE

Mercredi de 18h00 à 21h00
Samedi de 9h00 à 16h00
Dimanche de 10h00 à 15h00

AGENT SQ

3 10 - 4 14 1

Pour plus d'informations: www.ville.saint-remi.qc.ca

**AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES**

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale adjointe / Greffière de la Ville de Saint-Rémi, que le Conseil municipal étudiera deux (2) demandes de dérogations mineures au règlement de zonage # V 467-07 relativement aux immeubles mentionnés ci-dessous, lors d'une séance publique qui sera tenue à la séance ordinaire du Conseil municipal le **lundi, 8 juillet 2013 à 20h00** dans la salle du Conseil à la Mairie située au 105 rue de la Mairie à Saint-Rémi.

Demande de dérogations mineures relative-ment à la construction d'un bâtiment accessoire au 621, rue Notre-Dame (lot 3 846 512) - Agrocentre Fertibec inc.

Nature et effet de la demande :

- Permettre la construction d'un bâtiment accessoire de 892m², totalisant une superficie de bâtiments accessoires de 1269m², alors que le règlement de zonage tel qu'amendé prévoit un maximum de 300m² pour des bâtiments accessoires aux usages industriels (règlement # V 467-07, chapitre 3, section 5, article 5.4);
- Permettre la construction d'un bâtiment accessoire d'une hauteur de 9,80m alors que le règlement de zonage tel qu'amendé prévoit une hauteur maximale de 6,00m (règlement de zonage # V 467-07, chapitre 3, section 5, article 5.6, paragraphe c));
- Permettre la construction d'un bâtiment accessoire en forme de dôme alors que le règlement de zonage tel qu'amendé ne permet pas ce type de bâtiment pour un usage autre qu'agricole (règlement de zonage # V 467-07, chapitre 4, section 1, article 1.2, paragraphe d));
- Permettre la construction d'un bâtiment accessoire en polyéthylène alors que le règlement de zonage tel qu'amendé interdit ce type de matériel de parement extérieur (règlement de zonage # V 467-07, chapitre 4, section 1, article 1.3, paragraphe a), alinéa 7);

- Permettre la construction d'un bâtiment accessoire présentant un seul matériel de parement extérieur alors que le règlement de zonage tel qu'amendé prévoit un minimum de deux parements extérieurs sur une superficie minimale de 20% du bâtiment (règlement de zonage # V 467-07, chapitre 4, section 3, article 3.1, paragraphe a)).

Demande de dérogations mineures relative-ment à la largeur minimale de bâtiment principal et le total des marges latérales d'une nouvelle construction à l'endroit du bâtiment sis au 174, rue Chevreuil (lot 3 846 114)

Nature et effet de la demande :

- Permettre la présence d'un compteur électrique en cour avant alors que le règlement de zonage tel qu'amendé interdit ce type d'installation en cour avant (règlement de zonage # V 467-07, chapitre 3, section 4, article 4.5, paragraphe 19);
- Permettre un total des 2 marges latérales de 0,91m pour une nouvelle construction à l'endroit du bâtiment sis au 174, rue Chevreuil alors que le règlement de zonage tel qu'amendé exige un total des 2 marges latérales de 2,00m minimum (règlement # V 467-07, chapitre 10, section 1, article 1.2, paragraphe a) et règlement de zonage # V 467-07, annexe 2, grille des spécifications H-16);
- Permettre la construction d'une entrée charretière à 0m de la ligne latérale du terrain alors que le règlement de zonage tel qu'amendé exige une distance minimale de 0,50m d'une limite de propriété.

Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Saint-Rémi, ce 21^e jour du mois de juin 2013.

**Diane Soucy, OMA
Directrice générale adjointe / Greffière**

POUR UNE BELLE SOIRÉE EN FAMILLE!

Venez assister au premier ciné plein air de l'été au Parc des pirates situé au 275, rue Isabelle, **vendredi 5 juillet**. Le film qui vous sera présenté en primeur est **Oz Le magnifique**.

Description du film : OZ LE MAGNIFIQUE raconte l'origine du fameux personnage de L. Frank Baum, le Magicien d'Oz. Quand Oscar Diggs, un magicien sans talent à l'éthique douteuse est catapulté de la poussière du Kansas au vibrant Territoire d'Oz, il croit avoir frappé le gros lot, que la reconnaissance et l'argent sont maintenant à portée de la main. Son rêve s'envole lorsqu'il rencontre trois sorcières, Theodora, Evadora et Glinda, qui ne sont pas du tout convaincues qu'il est le grand magicien que tous attendent. Entraîné à contrecœur dans les problèmes gigantesques auxquels fait face le Territoire d'Oz et ses habitants, Oscar devra découvrir qui sont les bons et les méchants avant qu'il ne soit trop tard. En alliant son talent pour la magie, un peu d'espoir, de la naïveté et peut-être même un peu de véritable magie, Oscar deviendra non seulement le grand et puissant Magicien d'Oz, mais aussi un homme meilleur. En cas de pluie, la présentation se fera au centre communautaire.

Vous devez apporter vos chaises, vos couvertures, lampe de poche ainsi que du chasse-moustique. Il est possible d'apporter des collations et des jus. La représentation commencera vers **21h00**.

Pour informations : Cynthia Ménard, directrice des communications et activités de promotion, au **450 454-3993 poste 2782**.

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

CAMP D'ÉTÉ ADOMISSILE 2013

Après le succès du camp d'été de l'an dernier, la MDJ l'Adomissile décide de renouveler l'expérience en organisant de nouveau un camp d'été pour permettre à des jeunes de profiter au maximum de leurs vacances. Camping Tropicana de Granby, visite d'une Maison de jeunes, Parc Aquatique de Bromont et Parc de la Yamaska pour se faire bronzer, jouer sur la plage et faire du kayak sont les activités que nous ferons. Venez profiter de cette belle sortie plein air au coût de 50\$. Le départ est prévu de la Maison des Jeunes à 13h30, le **10 juillet** (il faut avoir dîné) et nous serons de retour le **12 juillet** vers 19h00. Pour informations: **450 454-6657** entre 13h00 et 21h00.

Le Grandeur-Nature (GN)

Les **23-34-25 août** prochains aura lieu le grandeur-nature (GN) de la MDJ l'Adomissile de Saint-Rémi. Pour cette aventure, les participants vont être projetés dans le monde d'Hérosia et avoir le choix entre 25 types de classes. C'est une activité idéale pour ceux qui veulent tenter l'expérience et vivre l'aventure. D'autres maisons de jeunes sont invitées à participer avec nous. Coût: 50\$/personne avant le 15 août et 70\$/personne après cette date, les repas sont inclus. Cet événement aura lieu à Saint-Calixte. Une rencontre obligatoire est prévue le **15 août** afin de régler les derniers détails. La MDJ offre aussi les règlements du GN en version vidéo sur Youtube. Pour informations : **450 454-6657** ou visiter notre site web : www.adomissile.com .

PROCHAINE SORTIE DU SAB

8 juillet (lundi): Magasinage Carrefour Laval
Départ: 8h45. Coût: 8\$.
Inscription: dès le **28 juin**.

Pour informations ou réservation: Ginette au **450 454-6567**. Avis aux intéressés de l'extérieur de Saint-Rémi, vous devez vous rendre à nos bureaux de Saint-Rémi pour y participer.

COLLECTE DE SANG

Le Club Optimiste de Saint-Rémi organise une collecte de sang le mercredi **26 juin**, de 13h30 à 20h00 au centre communautaire situé au 25, rue Saint-Sauveur.